

**ARRÊTÉ MODIFICATIF PORTANT NOMINATION
DES MEMBRES DU CONSEIL PORTUAIRE
du port de la Pointe – anse du Driasker – à Port-Louis**

SEAFEL2024-15

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU le code des transports, et notamment son article R 5314-14 définissant la composition des conseils portuaires dans les ports départementaux,

VU l'arrêté du 21 octobre 2021, modifié le 16 septembre 2022, le 29 septembre 2023, portant nomination des membres du conseil portuaire du port départemental de la Pointe – anse du Driasker – à Port-Louis,

CONSIDÉRANT qu'il convient de pourvoir au remplacement des membres du conseil portuaire pour la durée du mandat restant à courir,

SUR la proposition du directeur général des services,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont désignés pour le reste du mandat à courir :

REPRÉSENTANTS DES USAGERS DU PORT

Au titre du commerce, usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaire : M. le directeur ou son représentant – TAO Treizhadenn An Oriant –
1 rue Honoré d'Estienne d'Orves – 56100 LORIENT

Article 2 :

Le conseil portuaire désormais est composé comme suit :

1 - PRÉSIDENT DU CONSEIL PORTUAIRE

Titulaire : M. LOHEZIC Stéphane, conseiller départemental,
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

Suppléant : Mme JOURDA Muriel, sénatrice, conseillère départementale,
Hôtel du Département – 2 rue de Saint-Tropez – CS 82400 – 56009 VANNES Cedex

2 - REPRÉSENTANTS DU CONCESSIONNAIRE

Titulaires : M. VALTON Patrice – Mairie de Larmor-Plage – 4 rue des quatre frères Le Roy-Quéret –
56260 LARMOR-PLAGE

M. MARTIN Daniel – Mairie de Port-Louis – Place Notre-Dame – 56290 PORT-LOUIS

Suppléants : Mme COLAS Maria – Mairie de Lorient – 2 boulevard du Général Leclerc – CS 30010 –
56314 LORIENT CEDEX

Mme MEUNIER-LE CORRE Gwénola – Mairie de Port-Louis – Place Notre-Dame –
56290 PORT-LOUIS

3 - REPRÉSENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PORT-LOUIS

Titulaire : M. MOELLO Laurent – Place Notre Dame – 56290 PORT-LOUIS

Suppléant : M. MALPIECE Philippe – 2 rue de la Joachim Uhel – 56290 PORT-LOUIS

4 - REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS CONCERNÉS PAR LA GESTION DES PORTS

- membres du personnel départemental

Titulaire : Mme la responsable du service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux

Suppléant : Un agent du service de l'eau, de l'aménagement foncier et des espaces littoraux

- membres du personnel du concessionnaire

Titulaire : M. le directeur général des services de Lorient Agglomération ou son représentant –
Maison de l'agglomération – Esplanade du Péristyle – CS 20001 – 56314 LORIENT CEDEX

Suppléant : M. le responsable de mission Excellences maritimes – Lorient Agglomération
Maison de l'agglomération – Esplanade du Péristyle – CS 20001 – 56314 LORIENT CEDEX

5 - REPRÉSENTANTS DES USAGERS DES PORTS

a) au titre du commerce

Publié en ligne le 29/10/2024

- usagers désignés par la chambre de commerce et d'industrie

Sans objet

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Titulaire : M. le directeur ou son représentant – TAO Treizhadenn An Oriant –
1 rue Honoré d'Estienne d'Orves – 56100 LORIENT

Suppléant : M. le directeur ou son représentant – Escal'Ouest – 7 rue Amiral Dordelin – Celtic
Submarine 3 – Bât. C – Rdc – 56100 LORIENT

b) au titre de la pêche

- usagers désignés par le comité départemental des pêches

Titulaires : M. FLAHAT Alexandre – 3 impasse Le Clos Nezat – 56670 RIANTEC

M. CORVEC Thierry – 8 route de Kerporel – 56670 RIANTEC

Suppléants : Néant

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Sans objet

c) au titre de la plaisance

- usagers désignés par le comité local des usagers permanents des installations
portuaires de plaisance

Titulaires : M. NOBILEAU Jean-Pascal – 48 rue Jean-Baptiste Guiheneuc – 56290 PORT-LOUIS

M. BAUDOUIN Pascal – 8 Chemin de Douarem – 56850 CAUDAN

M. BARBIER Jacques – 4 Avenue de La Cote Rouge – 56290 PORT-LOUIS

M. HUTTEAU Gérard – 13 Boulevard du 14 juillet – 56290 PORT-LOUIS

Suppléants : M. PASGRIMAUD Philippe – 15 rue de la Grande Porte – 56290 PORT-LOUIS

M. BERTON Benoit – 121 rue du Général de Gaulle – 56400 AURAY

M. DAUXAIS Claude – 18 rue de Locmalo – 56290 PORT-LOUIS

Néant

- usagers désignés par le président du conseil départemental

Publié en ligne le 29/10/2024

Titulaires : Un représentant de la SELLOR – Port du Kernével – BP 60 – 56260 LARMOR-PLAGE
M. PONTU Sylvain, représentant de la société DELTA VOILES –
1 Boulevard Compagnie des Indes – 56290 PORT-LOUIS

Suppléants : M. GARCIA Sylvain – Le Clos de la Petite Plaine – 56700 SAINTE-HÉLÈNE
M. le Président de la station SNSM de Locmiquélic ou son représentant –
56570 LOCMIQUÉLIC

Article 3 :

La direction générale des services du conseil départemental, le directeur des routes et de l'aménagement, sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs du département.

VANNES, le 28 octobre 2024

Le Président du Conseil départemental



David LAPPARTIENT